

CONDITIONS D'ADMISSION

Il n'y a pas de limite d'âge pour se présenter au concours d'entrée.

Le nombre de présentations au concours d'entrée du Pôle Sup'93 est limité à trois.

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat (ou DAEU) et d'un DEM (ou DINOP) de la discipline dans laquelle ils se présentent.

PROJETS ARTISTIQUES 2015-2016

- › 3 sessions d'orchestre dirigées par **Marc-Olivier Dupin**, **Julien Leroy** et **Ann-Estelle Medouze**
- › master class de violon et alto avec **Shlomo Mintz**
- › master class de violon avec **Patrice Fontanarosa**
- › projets pluridisciplinaires en partenariat avec l'**Académie Fratellini**, l'**École du Studio d'Asnières** et le **Centre Culturel « Jean Houdremont »**
- › projet de musique contemporaine en collaboration avec l'**IRCAM**
- › stages de pratique artistique au sein de l'**Orchestre National d'Île-de-France**
- › Journées « Musique de Chambre »



informations et dossiers d'inscription

www.polesup93.fr

renseignements

concours@polesup93.fr / 01 43 11 91 40



rentrée 2015

concours d'entrée

formation de
musicien-interprète
(dnspm / licence)



**VIOLON ... BASSON ... TROMBONE ...
ORGUE ... MUSIQUE ANCIENNE**

(flûte à bec, luth / théorbe, sacqueboute)

24 sept › 5 oct 2015

date limite d'envoi des candidatures

7 septembre 2015



LE POLE SUP'93

Le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique Seine-Saint-Denis Île-de-France dit « Pôle Sup'93 », dirigé par Marc-Olivier Dupin, est un des 10 établissements d'enseignement supérieur à être habilité par l'Etat à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM).

Il a repris les missions du CeFEDEM Île-de-France comme centre de formation au Diplôme d'État de professeur de Musique (DE) et centre de VAE.

Le Pôle Sup'93 a pour vocation de former les interprètes, enseignants et créateurs du spectacle vivant de demain en proposant des parcours articulés d'études en formation initiale - DNSPM / Licence / DE - et en formation continue - cursus DE.

Le concours d'entrée // septembre-octobre 2015 est ouvert uniquement pour le cursus musicien-interprète (dnspm/licence « arts, mention musique » *) et seulement pour les instruments suivants :

VIOLON

professeurs :

Ann-Estelle Medouze lauréate du concours international Vaclav Hlmal et Long-Thibaud, concertiste et 1^{er} violon super soliste à l'Orchestre National d'Île-de-France

Stéphane Tran Ngoc lauréat de nombreux concours internationaux (Lipizer, Paganini, Artists international auditions, Long-Thibaud), concertiste et violon solo des Danish Chamber Players (Danemark)

Christophe Bianco concertiste international et ex-Konzertmeister du Bruckner Orchestra de Linz

Suzanne Marie concertiste et chambriste, membre de l'Ensemble Cordélia

Fabienne Taccola concertiste et chambriste, membre du duo Taccola

* en partenariat avec l'Université Paris 8

BASSON / FAGOTT

professeur :

Fany Maselli basson solo à l'Ensemble Orchestral de Paris

TROMBONE

professeur :

Laurent Madeuf 1^{er} trombone solo à l'Orchestre National d'Île-de-France

ORGUE

professeur :

Eric Lebrun soliste international lauréat du concours « Grand Prix de Chartres », organiste titulaire du grand orgue Cavaillé-Coll de l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts (Paris)

MUSIQUE ANCIENNE

FLUTE A BEC

professeur :

Françoise Defours soliste et chambriste, collabore avec les ensembles Clément Jannequin, les Pages de la Chapelle Royale, Stradivaria, Prométheus 21 et Capriccio Stravagante

LUTH/THEORBE

professeur :

Andre Henrich soliste et chambriste, collabore avec les Arts Florissants, Musica Antiqua Köln, Collegium Vocale Gent, Les Folies Françaises, Les Musiciens de Saint-Julien et Fuoco e Cenere

SACQUEBOUTE

professeur :

Stefan Legée collabore avec le Concerto Vocale et les ensembles La Fenice, Hespérion XXI, Europa Galante, Les Sacqueboutiers de Toulouse, L'Arpeggiata et Le Concert Spirituel